



# Commission de services régionaux

Péninsule acadienne

## Réunion du Comité de la Sécurité publique

10 septembre 2024

13h30

Local 317 du Centre Culturel de Caraquet

### PROCÈS-VERBAL

#### Membres présents :

---

Denis Landry	Président
Bernard Thériault	Membre du CA de la CSRPA
Charles Dubois	Représentant de la GRC
Pierre Chiasson	Représentant de la GRC
Denis Losier	Représentant d'Ambulance NB
Ronald Laurin	Coordonnateur régional des Mesures d'urgence GNB
Guy Paulin	Président de l'association des chefs pompiers de la Péninsule acadienne
Cédric Landry	Directeur du développement communautaire
Mathieu Robichaud	Gestionnaire en sécurité publique et incendie
Louise Robichaud	Adjointe à la direction et secrétaire
Denis Bujold	Représentant ministère de l'Environnement et gouvernements locaux
Maggie LeBouthillier	Coordonnatrice régionale de la résilience

#### Membres absents :

---

#### 1. Ouverture de la séance

M. Denis Landry préside l'assemblée et souhaite la bienvenue aux membres.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour. L'item suivant a été ajouté au point 9. Autre

- "Show de boucane" (Crissement de pneus)

*Il est proposé par M. Denis Losier et appuyé de M. Pierre Chiasson que l'ordre du jour soit accepté avec la modification proposée.*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 11 avril 2024**

*Il est proposé par M. Pierre Chiasson et appuyé de M. Denis Bujold que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 11 avril 2024 soit adopté.*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 11 avril 2024**

Recommandation 1

**Il est proposé par Bernard Thériault et appuyé de Ronald Laurin qu'un sous-comité sur le dossier de l'optimisation des services d'incendie, composé d'un représentant de chaque municipalité et du district rural de Miscou, dirigé par le Gestionnaire de la sécurité publique et incendie de la CSRPA, soit créé.**

**Celui-ci aura pour mandat de veiller à l'avancement du dossier d'optimisation des services d'incendie menant vers la mise en place des recommandations du rapport d'optimisation des services d'incendie de la Péninsule acadienne adopté en 2021.**

M. Cédric Landry informe les membres que le comité a été formé et se rencontrera pour la première fois dans un avenir rapproché. Le Comité est composé de représentants de chacune des municipalités et du représentant de l'Environnement et Gouvernement locaux.

Recommandation 2

**Il est proposé par M. Bernard Thériault et appuyé de M. Jonathan Simard que le Comité de la sécurité publique recommande à la CSRPA d'accepter de payer la facture de la ville de Belle-Baie s'élevant à 3913.04\$ + taxes pour l'année en cours en plus d'ajouter un montant de 10 000\$ au budget 2025. Cette contribution annuelle servira à défrayer les frais de location ainsi que de témoignés du support des municipalités envers l'organisme afin de faciliter les efforts de recrutement ainsi que l'accès à certaines formations.**

M. Cédric Landry informe les membres que la facture pour l'année 2024 a été payée et que le budget d'opération de la CSRPA 2025 inclut un montant de 10 000\$ de contribution annuelle.

**5. Poste de gestionnaire en sécurité publique et incendies**

M. Cédric Landry informe les membres de la démission de M. Mathieu Robichaud en date du 26 juillet dernier et que le processus d'embauche est en cours afin de remplacer M. Robichaud.

M. Bernard Thériault prend la parole afin d'exprimer sa déception aux membres face à l'accueil déplorable et des commentaires négatifs que l'ensemble des pompiers ont eus envers M. Robichaud. Il fait également mention du manque de collaboration et de leadership de plusieurs intervenants dans le dossier.

M. Denis Landry demande aux membres de faire circuler, dans leur réseau, l'offre d'emploi de Gestionnaire en sécurité publique et incendie que la CSRPA affichera publiquement sous peu.

## 6. Rapport des secteurs d'intervention

### a) Ambulance Nouveau-Brunswick

Monsieur Denis Losier, représentant d'Ambulance NB au sein du comité, prend la parole afin de faire le rapport en lien avec son secteur d'activité. Il informe les membres des points suivants :

- L'état du projet de transition de leur système radio vers un système crypté, tel que ceux utilisés par la GRC et celui de la transition vers un système de rapports électroniques;
- L'ajout d'une équipe d'ambulanciers de plus sur l'équipe de nuit sur le territoire de la Péninsule acadienne, pour la période de mai à septembre, permettant de compenser le manque de personnel et aider à desservir les régions avoisinantes;
- Le dossier des ressources humaines : La totalité des postes vacants d'ambulancier sera comblée d'ici la fin de l'année.

### b) Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick

Monsieur Ronald Laurin prend la parole afin de faire le rapport de son secteur d'activité et informe les membres des points suivants :

- L'identification d'un centre d'hébergement dans la région de Shippagan est confirmée, il rappelle que ce centre servira uniquement en situation de crise;
- Le service de drone d'OMUNB est en cours de révision. Il fait également état de la lourdeur du processus entourant l'autorisation d'utiliser les drones appartenant à OMU lors de recherche de personnes disparues;
- Les prochaines formations SCI 200 et 300 offertes en français;
- La formation reliée au centre des opérations d'urgence (COU) offerte en français à Saint-Quentin le 7 octobre;
- La prochaine rencontre du Centre régional des opérations d'urgence (CROU/REOC) se tiendra à Paquetville le 30 octobre 2024;
- De la possibilité d'offrir la formation « COU » dans la Péninsule acadienne dans un avenir rapproché.

Des discussions ont eu lieu et des commentaires ont été émis concernant l'utilisation des drones et de la possibilité que les coordonnateurs régionaux en gestion des urgences ne puissent plus les utiliser. M. Pierre Chiasson prend la parole afin d'expliquer le fonctionnement au niveau de la GRC lorsqu'ils ont besoin d'aide d'une unité qui ne fait pas partie de la GRC et des formations nécessaires pour piloter un drone. M. Laurin précise qu'il est prêt à apporter son soutien lorsque nécessaire.

**c) Services incendies de la Péninsule acadienne**

Monsieur Guy Paulin prend la parole afin de présenter son rapport de secteur. Il informe les membres au sujet des points suivants :

- La communauté des pompiers est en deuil, un pompier de la région de Saint-Sauveur est décédé (non relié au service);
- Les jeux annuels des pompiers de la Péninsule acadienne ont eu lieu à Caraquet cette année. La brigade de Grande-Anse en est ressortie gagnante;
- Une session de formation niveau 2 sera offerte en automne;
- Bonne collaboration entre la GRC, AMB et les pompiers;
- La « Mobilie Burn Unit » sera à Shippagan pour une durée de deux semaines. L'ensemble des brigades de la Péninsule acadienne peut y avoir accès.

M. Denis Bujold prend la parole afin d'informer les membres que la conférence annuelle des pompiers aura lieu à Fredericton vers la mi-novembre, les invitations seront envoyées sous peu.

**d) Commission des services régionaux Péninsule acadienne**

M. Cédric Landry, Directeur du service de Développement communautaire, présente son rapport de service, celui-ci est composé des points suivants :

- L'état du dossier de la sécurité publique à la CSRPA;
- L'état du dossier des assurances de maison et le Service d'inspection des assureurs incendie (Fire Underwriters Survey);
- La préparation d'une rencontre sur le fléau de la traite des personnes organisé à la fin octobre par Monsieur Patrice Ferron, agent de programmes communautaires de la GRC;
- La planification des sessions annuelles de révision du plan d'intervention d'urgence de la Péninsule acadienne d'ici la fin de l'automne;
- Le dossier de l'itinérance : La possibilité qu'un projet pilote visant la création d'un centre de réchauffement (Out of the Cold Shelter – OCC) dans la Municipalité régionale de Tracadie.

Des discussions ont eu lieu et des commentaires ont été émis en lien avec les points ci-haut ainsi que de la problématique des aiguilles souillées se retrouvant quelquefois en communauté et des solutions à envisager face à celle-ci.

**e) Gendarmerie royale du Canada**

M. Pierre Chiasson prend la parole afin de faire le rapport de son secteur d'activité et informe les membres sur les points suivants :

- Le rôle de la GRC dans le dossier des pêches;
- Le niveau de tension et la possibilité de manifestations reliés à l'ancien champ de tir de Tracadie (Culture du bleuet);
- L'ajout de 4 policiers à temps plein sur le territoire de la Péninsule acadienne est concrétisé;

- La présence policière accentuée dans les zones scolaires afin d'accentuer la sécurité durant la période de la rentrée;
- Les défis rencontrés avec le réseau cellulaire lors d'interventions;
- Un rappel de la valeur de l'unité mobile de crise qui apporte une aide significative lors d'interventions impliquant des cas de santé mentale.

M. Denis Landry prend la parole afin d'informer les membres que la Municipalité des Hautes-Terres a collaboré afin de faciliter le processus d'installation d'une tour sur son territoire avec un fournisseur de service, mais qu'il n'y a toujours pas de tour en construction après près d'un an.

Des discussions s'en suivent en lien avec le dossier des services de téléphonie mobile dans la région, les points suivants ont meublé les échanges:

- Les problématiques rencontrées face à la piètre qualité du réseau cellulaire sur le territoire;
- Les démarches entreprises par la Municipalité des Hautes-Terres et par le comité de la sécurité publique de la CSRPA;
- Le mandat qui a été attribué à la CSRPA afin de recueillir de l'information sur les problématiques et les solutions envisageables;
- Le fait que les discussions se sont rendues à l'AFMNB ainsi qu'à la FCM;
- Les fonds du CRTC pour ériger des tours dans les zones rurales;
- L'importance de rapporter chaque faille du réseau au moment où elles arrivent en remplissant le formulaire disponible à l'adresse suivante : <https://support.bell.ca/Comment-resoudre-un-probleme>
- Les services d'appels 911 qui transfèrent les appels en provenance des secteurs côtiers de la Péninsule acadienne en Gaspésie.

Étant donné que le point 9. Autre – "Show de boucane" est un dossier de la GRC, les membres ont décidé de présenter le point à ce moment.

## **7. Autre - "Show de boucane" (Crissement de pneus)**

M. Pierre Chiasson prend la parole et informe les membres des procédures mises en place dans le dossier des "shows de boucane" dans la Péninsule acadienne.

Il précise que 5 dossiers d'infractions ont été ouverts dans la Municipalité régionale de Tracadie au cours de la période entourant la Fête nationale de l'Acadie et que des individus ont été identifiés à l'aide de l'utilisation de drones. Un communiqué de presse sera publié sur le site de la GRC lors de la mise en accusation des personnes en question. Ceci permettra d'informer la population sur les actions entreprises par la GRC dans le dossier des "shows de boucanes".

L'initiative de la municipalité des Hautes-Terres d'envoyer des lettres informant les citoyens que des actions judiciaires seront prises envers les personnes qui effectuent des "shows de boucane" sur la rue publique a dissuadé plusieurs adeptes de ce type d'activité cette année.

Afin de répondre à une question de la part des membres, M. Pierre Chiasson confirme que les sites contrôlés tels que retrouvés dans la région de Bas-Caraquet et Saint-Simon sont une « meilleure solution » dans les circonstances puisque la GRC n'a reçu aucune plainte pour ce type d'activités au cours des dernières années.

M. Charles Dubois, prend la parole afin d'expliquer le processus entourant ce fléau et de la condamnation potentielle des fautifs. Il réitère le fait que la coopération de la communauté est primordiale afin d'assurer qu'un dossier puisse avoir du succès en cours de justice. Certains plaignants ont tendance à ne pas vouloir faire de plaintes officielles ou même vouloir témoigner en cour par peur de représailles ou même par peur que la situation se voit empirée suite au processus légal. Il affirme que sans la déposition du plaignant, il est impossible de poser des accusations. Il termine en rappelant aux membres l'importance de changer la perception de la population en ce qui a trait aux techniques d'intervention, des inconvénients pour la quiétude de la communauté et des dangers reliés aux pratiques des adeptes des "shows de boucane".

15h00 M. Denis Landry annonce qu'il doit quitter la réunion. M. Bernard Thériault agit à titre de Président pour la suite de la réunion.

## **8. Présentation**

Mme Maggie LeBouthillier, Coordonnatrice régionale de la résilience au sein du ministère de la Sécurité publique et Conseillère en développement communautaire au sein de la santé publique, se présente et explique les bases du rôle conjoint qu'elle occupe au sein de ses deux entités.

Elle explique brièvement l'initiative de la santé publique en lien avec le dossier de la réduction des méfaits. Elle procède ensuite à une présentation portant sur les tâches et responsabilités du comité de résilience communautaire de la Péninsule acadienne.

Le comité, une initiative du gouvernement provincial, a été formé afin de tirer des leçons de la pandémie de COVID-19, des tempêtes de verglas et des inondations ainsi qu'à collaborer avec les communautés du NB afin d'aligner les efforts, de renforcer les capacités et d'aider les communautés à devenir plus résilientes face aux futures catastrophes et crises potentielles. Il vise à cibler les problèmes sociaux qui sont à l'origine de l'impact inéquitable des situations d'urgence sur les communautés.

Chaque année, un fonds de 50 000.00\$ est disponible pour des organismes de la région afin d'implémenter des activités découlant du plan d'action du comité selon 4 domaines d'intervention reliés à la capacité communautaire, soit :

- Sécurité économique et emploi;
- Logement stable/ environnement bâti sain
- Systèmes de santé, de services sociaux, de justice et d'éducation;
- Durabilité environnementale.

## **9. Levée de la réunion**

Étant donné que tous les points à l'ordre du jour ont été épuisés, la réunion prend fin à 15h35.

COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE  
10 septembre 2024  
**PROCÈS-VERBAL**

---

---

Denis Landry, président

---

Louise Robichaud, secrétaire